

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## 2e AG de l'AVCAC: "l'importance de bâtir des villes vertes"

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

La 2e assemblée générale de l'Association des villes et collectivités locales d'Afrique centrale (AVCAC) s'est ouverte hier à l'Hôtel de ville de Libreville. C'était en présence du Pr. Lee White, ministre des Eaux et Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan climat, et du Plan d'affectation des terres, du Dr Honoré Tabuna, commissaire Environnement, Ressources naturelles, Agriculture et Développement à la Commission de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), des maires du Grand Libreville et plusieurs édiles en provenance de l'extérieur et autres hôtes de marque. Depuis hier donc, les panélistes plangent sur le thème "Bâtir une vision commune en matière de foresterie urbaine". En souhaitant la bienvenue aux participants, la présidente de l'AVCAC, Christine Mba Ndutume-Mihindou, par ailleurs maire de Libreville, a fixé les objectifs. " (...) Il s'agira également, question de saisir cette occasion, pour partager et co-construire une feuille de route, en faveur de la préservation et du développement des Forêts urbaines et périurbaines dans la droite ligne du congrès de l'AIMF (Ndlr: Association internationale des maires francophones) tenue



Les officiels posant au terme de l'ouverture de la deuxième assemblée générale de l'AVCAC.

à Abidjan au cours de cette année", a-t-elle précisé. Avant de souligner: " (...) En échangeant et en partageant leurs expériences sur la foresterie urbaine, les villes pourront mieux préserver les forêts d'Afrique centrale, tout en luttant contre l'érosion, mais aussi en accélérant la restauration des mangroves en milieu urbain et périurbain".

Un avis partagé par le Dr Honoré Tabuna, Commissaire Environnement, Ressources naturelles, Agriculture et Développement rural à la Commission de la CEEAC. " Cette rencontre de Libreville revêt un caractère stratégique en raison du rôle et de la contribution des villes dans le développement et la promotion de l'économie verte en général et la lutte contre les changements

climatiques à travers, entre autres, la foresterie urbaine en particulier". Et le diplomate de la sous-région de marteler: " Nous avons besoin des villes à faible émission de CO2 et spécialisées dans l'économie verte. Nous avons besoin des villes vertes dans une région avec un bilan carbone positif".

Pour sa part, Arianna Ardezi, conseillère au secrétariat permanent de l'AIMF estime que: " (...) Compte tenu de l'urbanisation croissante et de la pression particulièrement marquée qu'elle exerce sur les espaces verts, la gouvernance de la foresterie urbaine est essentielle pour une exploitation durable des forêts, à même d'apporter des réponses aux enjeux climatiques, mais également de dynamiser le dévelop-

pement socio-économique des territoires".

Le membre du gouvernement, quant à lui, n'a pas manqué de

revenir sur le bien-fondé de la foresterie urbaine sur la santé.

Notons que l'AVCAC a été créée en 2017.

### OSSOUKA RAPONDA AUX OBSÈQUES D'ABE



Comme nous l'annoncions mardi, la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, a représenté le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, aux obsèques de l'ancien Premier ministre japonais, Shinzo Abe, assassiné le 8 juillet dernier. La cérémonie officielle y relative a eu lieu au Nippon Budokan (nous y reviendrons).

## Tribune des partis politiques

### Persona non grata!

NUL doute que Moïse Bibalou Koumba, président du Centre gabonais des élections (CGE), passe ces derniers temps des nuits cauchemardesques. Et pour cause, l'homme est désormais considéré persona non grata par une bonne frange de l'opposition. Après la plateforme citoyenne et patriotique "Gabon d'abord" – tel que se gargarisent ses membres –, voilà que la PG 41, un regroupement de plusieurs formations politiques, réclame hic et nunc son départ ainsi que celui de son bureau.

Louis-Gaston Mayila, tête de file de la PG 41 ainsi que d'autres leaders politiques l'ont clairement fait savoir la semaine dernière à l'occasion de leur récente sortie. Pour la PG 41, le mandat du bureau du CGE est forclos. Du coup, le mandat de l'actuelle équipe dirigeante du CGE

est tout simplement "illégal" et "illégitime", pour reprendre leurs propres termes. Aussi ledit regroupement estime que Moïse Bibalou Koumba et les siens ne doivent pas organiser les élections législatives partielles dont le 1er tour va se dérouler le 15 octobre prochain.

Une demande à la fois légitime et embarrassante, selon le prisme par lequel elle est perçue. Point besoin de porter des œillères pour comprendre que l'action en cours constitue l'une des pièces du puzzle. L'objectif de Louis-Gaston Mayila et des autres leaders de la PG 41, pour l'heure, est de pousser au renouvellement du CGE et du Conseil national de la Démocratie (CND).

Outre la décapitation du bureau du CGE, les membres de la PG 41 militent en faveur d'une concertation de la

classe politique. Et ce, avant les élections générales à venir dont le point d'orgue sera la présidentielle. Une éventuelle concertation, selon eux, ciblée sur les "partis politiques et les institutions en charge de l'organisation des élections". Objectif: discuter des problèmes juridiques, institutionnels et organisationnels répertoriés dans le mémorandum de l'opposition.

Reste à savoir si le contexte politique et socio-économique s'y prête? Les gouvernants accèderont-ils à pareille requête? La concertation souhaitée relève-t-elle d'une stratégie de l'opposition?

Yannick Franz IGOHO